

Article 31 du Règlement

pour la société, je demande au solliciteur général et aux 12 ministres chargés d'examiner la requête de M^{me} Proulx, d'accueillir favorablement sa demande de pardon royal.

Il me semble qu'après 11 années de détention, M^{me} Proulx mérite de vivre tranquillement et sereinement les dernières années de sa vie, et je souhaite qu'on lui donne sa chance, monsieur le Président. C'est vraiment un dossier humanitaire.

* * *

[Traduction]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, comme vous le savez, cette semaine a été déclarée la semaine nationale de protestation contre la taxe sur les produits et services ou, encore mieux, la taxe des pleurs et des souffrances. Les libéraux d'un bout à l'autre de notre grand pays donnent aux Canadiens la chance d'exprimer leur opposition à la TPS. C'est ce qu'ils ont fait en masse en composant le 1-900-720-6052 ou le 1-900-720-6051. Toute la semaine, des milliers et des milliers de Canadiens d'un océan à l'autre ont surchargé ces circuits pour faire savoir au gouvernement conservateur que cette taxe est une très mauvaise idée.

En fait, notre campagne a connu tant de succès que deux choses se sont produites. Premièrement, nous avons dû ajouter une deuxième ligne téléphonique mercredi pour répondre à la demande massive. . .

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Sault Ste. Marie.

* * *

VIA RAIL

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Monsieur le Président, ayant décimé le réseau ferroviaire du pays, le gouvernement continue à mal gérer le dossier. Selon lui, les contribuables ne pouvaient plus dépenser des centaines de millions de dollars pour subventionner le réseau. On se retrouve maintenant avec 300 wagons excédentaires qui ont besoin de réparations, mais des intérêts canadiens pourraient remettre certains d'entre eux en service au profit des contribuables canadiens. Plutôt que d'offrir de l'aide, VIA Rail a donné à contrat la vente de ce matériel roulant à des intérêts canadiens et américains. Autrement dit, le gouvernement demande aux Canadiens de payer encore une fois ce qui leur appartient déjà.

Chez moi, l'attrait touristique le plus important est le train touristique de l'Algoma Central. Il lui faut de 30 à 40 millions de dollars pour remettre ses wagons en état.

Ce serait une occasion rêvée pour le gouvernement de donner un grand coup de pouce à l'économie locale. Je suis sûr que d'autres collectivités se trouvent dans une situation semblable.

Je demande au ministre d'intervenir en établissant des priorités canadiennes et en distribuant ce matériel roulant à des intérêts canadiens pour un prix modique.

* * *

L'ACCORD DU LAC MEECH

M. Ken James (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Monsieur le Président, lorsqu'on demande aux gens s'ils ont lu le texte de l'Accord du lac Meech, on se rend compte que, dans presque 90 p. 100 des cas, ils ne l'ont jamais lu. Il est triste de penser que beaucoup de ceux qui ont une opinion défavorable de cet important accord favorisant l'unité nationale ne l'ont même pas lu.

J'espère que tout le monde aura l'occasion de lire l'article de M. Gordon Robertson, ancien greffier du Conseil privé, qui a paru dans le *Globe and Mail* et qui s'intitule: «Meech démythifié». Il est écrit: «Bien des détracteurs sûrs d'eux-mêmes ne semblent pas avoir lu les documents juridiques. Ils ont souscrit aux mythes sans faire preuve d'esprit critique et récité une litanie d'affirmations sans fondement au sujet des conséquences désastreuses que l'accord pourrait entraîner.»

M. Robertson, qui a pris part à toutes les conférences constitutionnelles qui ont eu lieu entre 1968 et 1978, démolit chacun des mythes qui ont été avancés. Il conclut sur ces mots: «Pour les Canadiens, le tour de force consiste à ne pas se laisser entraîner à la panique par ceux qui créent les mythes. L'accord ne comporte aucune disposition qui puisse faire grand tort. Au contraire, il laisse présager de grands bienfaits: la résolution de l'impasse constitutionnelle, le relâchement des tensions et la possibilité de réinstaurer une collaboration constructive au Canada dans la poursuite de buts qui ont un intérêt réel pour tous les Canadiens, ainsi que l'acceptation, dans un esprit de générosité, de la diversité dont dépend, en définitive, notre unité nationale.»

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

M. Francis G. LeBlanc (Cape Breton Highlands — Canada): Monsieur le Président, ceci se veut un appel à tous les anciens combattants. Le Canada a besoin de vous une fois de plus. Vous avez déjà beaucoup sacrifié à votre pays. Vous avez combattu pour qu'il demeure libre. Vous avez vu des camarades y laisser leur vie. Vous êtes nombreux à porter encore les cicatrices de la guerre, des blessures et des handicaps que vous emporterez jusque dans la tombe.